

***Les principaux actionnaires augmentent considérablement leurs participations dans Tonner Drones : confirmation de leur confiance dans la stratégie de redressement et de croissance***

Paris, le 19 Janvier 2025, 08h00, Tonner Drones (« la Société ») a le plaisir d'annoncer que deux actionnaires ont informé la société qu'ils avaient renforcé leurs participations. Depuis la dernière mise à jour du 14 novembre 2025, deux actionnaires majeurs ont considérablement augmenté leur participation dans la société par le biais d'achats sur le marché.

Ces annonces marquent une évolution significative dans la structure du capital de Tonner Drones, deux actionnaires ayant doublé leur participation :

- Actionnaire 1 : a doublé sa position, passant de 10 millions d'actions à 20 millions d'actions actuellement.
- Actionnaire 2 : a augmenté sa participation, qui était auparavant supérieure à 5 %, pour atteindre plus de 10 % (62 millions d'actions) du capital en circulation.

Combiné à la participation de 12,5 % détenue par le PDG et président D.M. van den Ouden, plus de 25 % du capital social de la société est désormais considéré comme étant entre les mains d'actionnaires à long terme.

Cette consolidation des actions par la direction et les investisseurs stratégiques souligne leur conviction quant à la réussite du redressement financier et de la stratégie de croissance récemment lancée dans le secteur des drones et grâce à la diversification des investissements.

*« Le fait que nos principaux actionnaires aient renforcé leurs positions sur le marché libre constitue une validation forte du travail que nous avons accompli au cours de l'année écoulée. Avec plus de 25 % des actions détenues par des investisseurs engagés et à long terme, nous construisons une base stable », a déclaré Diede van den Ouden. « Ce niveau d'engagement nous apporte la stabilité et la confiance nécessaires pour poursuivre nos ambitions avec toute notre énergie. J'attends avec impatience la fin de l'année 2026, lorsque nos investissements devront se développer dans un marché qui reste dynamique pour le secteur des drones. »*

**Fin du communiqué de presse.**

**A propos de Tonner Drones :** Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs tel que Elistair et Donecle. La stratégie de Tonner Drones consiste à accroître la valeur de ses participations dans ces sociétés par une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés grâce aux redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France. Tonner Drones utilise une stratégie active pour gérer sa trésorerie.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur : [www.tonnerdrones.com](http://www.tonnerdrones.com) / [contact@tonnerdrones.com](mailto:contact@tonnerdrones.com)

**En cas de doute, le communiqué de presse en anglais prévaudra.**

**Avertissement**

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les

conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.